

Annexe 1 : montant des frais de séjour**Frais de séjour**

Durée de la mobilité	Montant attribué
Du 5 ^e au 14 ^e jour	79 €/jour
Du 15 ^e au 30 ^e jour	56 €/jour
À partir du 31 ^e jour	25 €/jour

Complément inclusion

Durée de la mobilité	Montant attribué
Du 5 ^e au 14 ^e jour	Forfait 100€
Du 15 ^e au 30 ^e jour	Forfait 150 €
À partir du 2 ^{ème} mois	250 €/mois

Eligibilité au complément inclusion :

- situation de handicap ou d'affection de longue durée (ALD) : carte mobilité inclusion ou attestation de décision MDPH ou attestation de maladie longue durée
- habitant dans une commune classée zone de revitalisation rurale (ZRR) : Attestation de domicile de l'étudiant ou des parents (facture énergie, eau, assurance habitation, etc.) datant de moins de 3 mois au moment de la demande. Si le nom du participant ne figure pas sur l'attestation de domicile, une attestation sur l'honneur de lien de parenté ou copie du livret de famille doit être fournie.
- habitant à une adresse classée quartiers prioritaires de la ville : Attestation de domicile de l'étudiant ou des parents (facture énergie, eau, assurance habitation, etc.) datant de moins de 3 mois au moment de la demande. Si le nom du participant ne figure pas sur l'attestation de domicile, une attestation sur l'honneur de lien de parenté ou copie du livret de famille doit être fournie.
- boursier de l'enseignement supérieur sur critères sociaux aux échelons 6 et 7 : Notification d'attribution de bourse définitive de l'année de la mobilité.

Annexe 2 : montant des frais de voyage

Distance parcourue	Moyen de transport standard	Moyen de transport éco-responsable¹
Entre 10 et 99 km	28 €	56 €
Entre 100 et 499 km	211 €	285 €
Entre 500 et 1 999 km	309 €	417 €
Entre 2 000 et 2 999 km	395 €	535 €
Entre 3 000 et 3 999 km	580 €	785 €
Entre 4 000 et 7 999 km	1 188 €	1 188 €
8 000 km ou plus	1 735 €	1 735 €

¹ Moyen de transport à moindre impact carbone : train, bus, vélo ou covoiturage.